

• Le projet d'Ezti Etxea – Miellerie collective du Pays-Basque :

Face aux bouleversements environnementaux, la disparition de l'abeille touche durement l'ensemble des sociétés industrialisées. Le Pays Basque n'est pas épargné par ce phénomène. Les pertes hivernales de colonies d'abeilles avoisinent en moyenne les 30 %. Pour autant, le nombre de personnes débutant l'apiculture n'a jamais été aussi important et l'intérêt pour les abeilles et l'apiculture sont en nette croissance depuis quelques années. De nombreuses personnes se lancent avec quelques ruches et de nouveaux projets d'installations apicoles rémunératrices prennent vie. A titre d'exemple, le Pays Basque a enregistré une augmentation du nombre d'apiculteurs engagés en agriculture biologique de 133 % entre 2016 et le milieu de l'année 2019 (nouvelles productions et conversions, source www.agencebio.org).

La production de miel nécessite des installations pour l'extraction pouvant aller, selon le cheptel, de quelques équipements à des unités professionnelles conséquentes. L'extraction consiste à sortir le miel du rayon de cire en plusieurs opérations : la découpe de l'opercule de cire qui ferme les alvéoles, l'extraction par centrifugation, le tamisage et la maturation du miel par décantation. Certains miels visqueux, tels que ceux qui contiennent du nectar de bruyère *callune*, une espèce très présente dans les montagnes basques entre les zones intermédiaires et les estives nécessitent une opération de picotage préalable à la centrifugation.

L'apiculteur de loisir s'équipe généralement de modestes outils et d'une centrifugeuse (l'extracteur) manuelle qu'il installe au mieux dans sa cuisine, voire dans son garage, des lieux peu adaptés à la production de denrées alimentaires souvent distribuées bien au-delà du cercle familial. Le professionnel et le pluriactif qui souhaite intégrer un atelier apicole dans son activité peut souvent être bloqué devant les investissements. L'installation d'une miellerie adaptée aux contraintes sanitaires peut être un obstacle. L'achat d'une picoteuse est souvent laissé de côté fermant toute possibilité de récolte de miel de *callune*, une ressource pourtant facilement valorisable et assez peu sujette aux aléas climatiques.

Ces équipements ne fonctionnent que quelques jours par an et peuvent facilement être partagés entre plusieurs apiculteurs au sein d'une miellerie collective. Quelques dizaines de mielleries collectives existent sur le territoire national mais également au Pays Basque sud. Le Béarn en possède deux qui fonctionnent depuis plusieurs dizaines d'années et accueillent chacune une quarantaine d'utilisateurs. Au Pays Basque, les associations apicoles ne sont pas équipées de miellerie et seul un matériel d'extraction adapté à des productions modestes peut être emprunté ou loué pour une utilisation à domicile ou dans un lieu reconverti pour l'occasion.

Initié par des apiculteurs de loisir et des apiculteurs professionnels, Ezti Etxea - la miellerie collective du Pays Basque - devra permettre à tous ses adhérents d'accéder à des **installations performantes** permettant de collecter le fruit des abeilles dans de **bonnes conditions de travail** et d'**hygiène** pour des apiculteurs qui possèdent de quelques ruches à plusieurs dizaines de colonies.

La miellerie collective c'est donner accès à un matériel performant pour l'extraction de tous les miels qui peuvent être produits dans la montagne basque. Ezti Etxea va ainsi permettre de **valoriser l'ensemble des ressources mellifères de la montagne basque** telle la bruyère cendrée et la *callune*.

• Actions prévues :

La création d'une miellerie collective nécessite l'aménagement d'un local pouvant accueillir des productions alimentaires et les équipements de production. Le local doit être totalement fermé, posséder des parois et un sol lavables. Les réseaux d'adduction d'eau potable, d'assainissement et électriques doivent être raccordés au local.

La miellerie comprend deux espaces successifs : la chambre chaude pour le stockage des cadres de miel avant extraction et la salle d'extraction. Ces lieux sont organisés pour assurer la *marche en avant*, une démarche qualitative de l'hygiène avec pour principe de base que les produits sains ne doivent pas croiser le chemin des produits souillés.

Un local de 45 m² devrait être mis à disposition de l'association. Il est en bon état, nu d'aménagement et demande des travaux de réhabilitation : mise à niveau du sol, pose d'une dalle béton, pose de nouvelles huisseries, raccordement aux réseaux, pose de revêtements muraux (panneaux sandwich), pose de carrelage au sol, aménagement électriques et sanitaires.

Les équipements comprendront 1 bac à désoperculer, 2 extracteurs (1 grand et 1 petit pour s'adapter aux différents volumes de production), 1 presse pour les brèches de cire, 1 picoteuse et du petit outillage (tamis, couteaux, absorbeurs d'humidité, matériel de manutention et d'hygiène...).

• Localisation de l'opération et l'étendue du territoire concerné :

La miellerie collective devrait être installée au **Domaine de Garro à Mendionde**. La commune de Mendionde, propriétaire du site depuis 1997 par donation de la ville de Bayonne souhaite refaire vivre le domaine dans le respect de l'esprit de l'acte de donation initial datant de 1930 : « une activité agricole, une ferme modèle et transférable ». Il accueille déjà sur 9 ha une activité de maraîchage biologique avec production de légumes en plein champs et sous serres non chauffées.

La commune proposerait de mettre à disposition un espace de 45 m² situé dans les anciennes écuries avec un bail civil de longue durée. Le local, son environnement et ses conditions de mises à disposition sont tout à fait compatibles avec les activités et le fonctionnement de la miellerie.

La situation géographique du Domaine de Garro est centrale par rapport aux futurs utilisateurs de la miellerie. L'impact de la miellerie dépasse largement son lieu d'implantation car les apiculteurs utilisateurs exploitent un vaste territoire distribué sur l'ensemble du Pays Basque.

• Comment et avec qui le projet a-t-il été construit et va-t-il être réalisé ?

Le projet de miellerie collective a germé autour de rencontres d'apiculteurs organisées par B.L.E. (Biharko Lurraren Elkarte). Passées les premières impulsions soutenues par l'animatrice de B.L.E., un groupe de travail puis une association ont rapidement été formés pour créer la miellerie.

Le montage, la réalisation du projet puis le fonctionnement de la miellerie sont portés par l'association Ezi Etxea entourée de partenaires :

- La commune de Mendionde pour la mise à disposition du local
- La communauté d'agglomération Pays-Basque (programme Leader montagne)
- L'Etat (Fond National d'Aménagement Du Territoire) (Fnadt)
- L'association B.L.E. qui soutient le projet par la mise en relation avec différents interlocuteurs ;
- Une vétérinaire apicole nous accompagne pour les aspects sanitaires et réglementaires ;
- Le choix des équipements est fait en relation avec des professionnels en activité depuis plusieurs années et des fournisseurs de matériel apicoles implantés localement ;
- D'autres mielleries déjà en fonction : une dizaine de mielleries ont été contactées pour connaître leur fonctionnement et profiter de leur expérience;
- Des relations et des liens sont tissés depuis les premiers temps avec les autres associations apicoles locales et leurs adhérents sont invités à rejoindre la miellerie collective (Euskal Erle Belzta, Nature et Abeilles, Erleak).

Les travaux de réhabilitation du local seront réalisés en partie par des artisans locaux (maçonnerie, revêtements muraux, électricité, menuiserie) et en partie par les membres de l'association (démolitions, plomberie).

L'aménagement du local et la pose des équipements seront réalisés par les membres de l'association.

La gestion de la miellerie, la garantie de l'hygiène et la maintenance seront organisées par les membres de l'association selon les modalités définies dans le règlement intérieur.

• Calendrier prévisionnel de réalisation du projet :

Septembre 2019 : démarrage de la recherche de fonds

Octobre 2019 : campagne de communication

Janvier 2020 : début des travaux de réhabilitation

Mars : 2020 : pose des équipements

Avril 2020 : mise en route

Mai 2020 : début d'exploitation

• Quels sont les résultats attendus et les perspectives envisagées par la suite ?

La création de la miellerie collective permettra tout d'abord aux apiculteurs locaux de produire un miel de qualité dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire tant pour une consommation familiale que commerciale.

Au-delà de cet objectif technique, des effets indirects sont attendus.

D'un point de vue **économique**, le premier résultat attendu et observé sur d'autres territoires est une augmentation de l'activité apicole (loisir, activité complémentaire ou principale). En effet, la miellerie collective facilite les premières années d'exercice de l'apiculture dans la mesure où elle :

- permet de retarder la date d'investissement dans le matériel d'extraction (levée d'un frein technique pour se lancer dans l'activité en attendant une bonne stabilité de fonctionnement et de production, particulièrement pour la création d'un atelier dans une activité agricole existante),
- propose l'accès à un matériel performant, aux normes d'hygiène,
- présente un modèle d'organisation qui tend à être optimal et qui peut facilement être reproduit,
- constitue un lieu de formation, d'échange d'informations et de bonnes pratiques entre apiculteurs d'un même terroir.

L'augmentation du nombre d'apiculteurs et donc du nombre de ruches dispersées sur le territoire aura un effet **environnemental** notable :

- Augmentation des services de pollinisation, particulièrement en zone intermédiaires avec l'installation d'apiculteurs de loisir ou de professionnels non transhumants (cas majoritaires des utilisateurs de mielleries collectives). En effet, les ruchers sédentaires permettent aux abeilles de rester, contrairement à l'apiculture transhumante, toute l'année sur une même zone géographique et de polliniser l'environnement même entre les grosses floraisons productives.

- La possibilité offerte par la mise à disposition d'une picoteuse permettra d'installer des abeilles dans les zones intermédiaires ou les landes à bruyère pour la récolte de *callune*. Cette possibilité permettra une plus grande dispersion d'abeilles sur le territoire.

Ezti Etxea en tant que lieu de partage, d'animation, de rencontre autour de l'abeille participera au **lien social** entre acteurs du territoire, un lieu de promotion d'une apiculture respectueuse de l'environnement par l'échange et la collaboration au sein d'un même projet.

Plus largement, la miellerie collective permettra de **fédérer et de structurer** tous les acteurs de **la filière apicole** intéressés par ce projet. Elle participera à la préservation de l'abeille et au développement de l'apiculture.

• **Public concerné :**

L'association Ezti Etxea regroupe actuellement 20 adhérents qui exploitent 450 ruches. Elle compte 13 apiculteurs de loisir, 5 pluriactifs et 2 professionnels. Un des adhérents a un projet d'installation en apiculture. 3 des adhérents sont engagés en agriculture biologique et 3 sont des apiculteurs de loisir qui appliquent ou s'approchent des règles de l'apiculture biologique.

Les besoins actuels ou le nombre d'utilisateurs identifiés pour la miellerie sont plus faibles que ceux qui existeront dans le futur. En effet, si certains apiculteurs actuellement en activité possèdent leur propre matériel, d'autres ont recours à des solutions de « dépannage » pour l'extraction de leur miel. Certains d'entre eux préféreront probablement l'utilisation de la future miellerie à des installations temporaires pas toujours pratiques ou peu conformes aux bonnes règles d'hygiène.

En outre, l'existence de la miellerie offrira une réelle opportunité au nombre croissant de nouveaux apiculteurs ou de nouvelles activités apicoles.

L'estimation des besoins, les retours d'expérience des autres mielleries interrogées et la taille du local mis à disposition permet d'estimer le nombre d'utilisateurs finaux à **une cinquantaine d'apiculteurs ou 2 000 ruches**. Au-delà de ce nombre, le planning d'utilisation sera trop chargé pour un fonctionnement adapté.

Ezti Etxea sera ouverte à tous les apiculteurs, qu'ils soient **amateurs** ou **professionnels** (avec un cheptel maximal de 250 ruches). La co-activité entre **producteurs conventionnels** et **biologiques** sera pleinement intégrée au schéma de fonctionnement.

La très grande majorité des adhérents actuels et moteurs de l'association possède un cheptel d'abeilles noires du Pays Basque. Certains sont impliqués dans le programme de sélection Erbel ou adhérents de

l'association Euskal Erle Beltza. Le choix a été fait de ne pas limiter l'accès à la miellerie aux seuls apiculteurs qui travaillent avec les abeilles noires locales. Cette décision a été prise pour que la miellerie puisse être un lieu de rencontre entre les utilisateurs de différentes « races » d'abeilles. Les échanges ainsi rendus possibles doivent permettre, par des relations privilégiées, d'exposer l'intérêt et les bénéfices de l'élevage d'abeilles locales. Ezti Etxea se voue ainsi, par une démarche d'ouverture et de dialogue, à la **promotion et développement de l'abeille noire du Pays Basque**.

• **BUDGET DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Budget (TTC, TVA non récupérable)	TTC	Financements	TTC
Réhabilitation du local			
- rénovation sol et évacuations	9 877,63 €	Communauté d'Agglomération Pays Basque (Programme Leader montagne basque)	15 000,00 €
- électricité	3 277,78 €		
- plomberie	1 500,00 €		
- cloisons, panneaux sandwich et menuiseries	20 355,53 €	Etat (Fond national d'aide au développement du territoire)	15 000,00 €
Aménagement et équipement		Financement participatif, mécénat d'entreprises et autofinancement	4 500,00 €
- équipement de miellerie	15 022,34 €		
- mobilier	1 000,00 €		
		Reste à financer	16 533,28 €
Total	51 033,28 €	Total	51 033,28 €